MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES)
- MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

DLP 23-2-57 143002

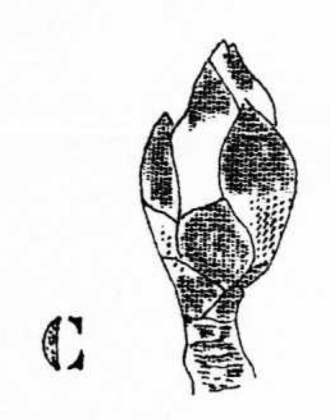
5ème année n° 4

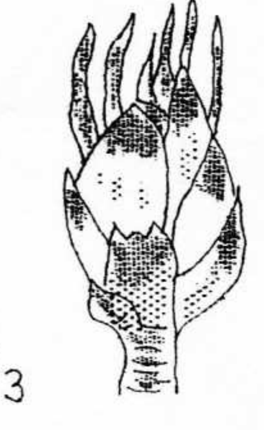
Première édition n° 2
Deuxième édition n° 2
Quatrième édition n° 2

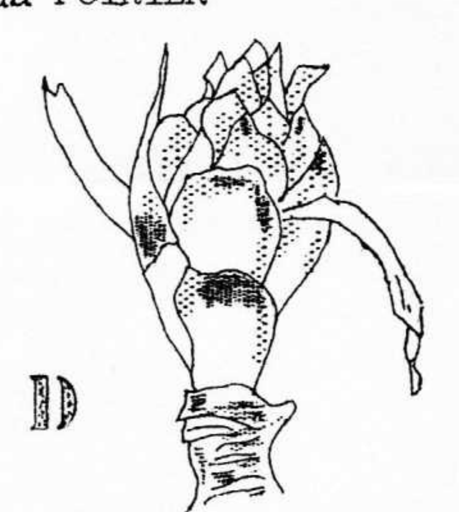
INFORMATIONS

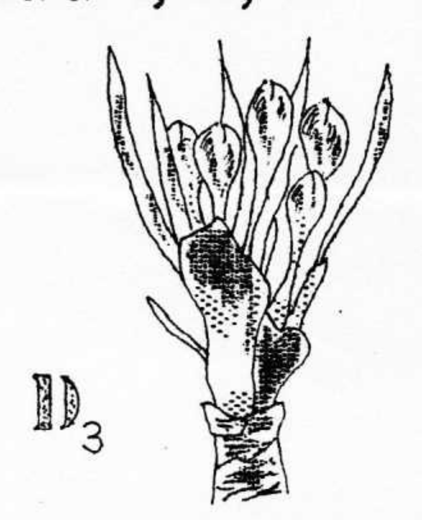
TAVELURE du POIRIER

Zones I, II, IV









Les poiriers sont brusquement entrés en végétation depuis quelques jours. Dans plusieurs localités ils ont atteint le stade C 3 et auraient même dépassé le stade D sur quelques arbres des variétés Giffard et André Desportes.

L'apparition d'organes verts, stipules puis pédoncules floraux (D 3) rend nécessaire l'application d'un traitement protecteur, la tavelure pouvant se développer à partir des conidies. Ce traitement est indispensable dans tous les vergers où l'on a observé des chancres sur les brindilles, il est utile sur les arbres qui ont été touchés par la maladie en cours de végétation l'an passé.

Les pluies abondantes enregistrées au début de la semaine créent des conditions très favorables à l'infection. Le traitement devra donc être réalisé sur tous les arbres ayant dépassé le stade C 3.

Réaliser un traitement minutieux et abondant avec un produit cuprique, tel que :

Bouillie bordelaise, Oxychlorure de cuivre, Sulfate basique de cuivre, certains Oxydes cuivreux.

Dans les situations gélives, ne pas commencer les traitements avant 10 heures. Les arrêter 2 heures avant le crépuscule.

MONILIA de l'ABRICOTIER

Renouveler d'urgence le traitement préconisé précédemment.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,
P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avert. Agric. du Languedoc-Roussillon, 16 rue République Montpellier.Le Gérant :TROUILLON.Autoris.du 6/3/1956.Reproduction,adaptation réservées